

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 8

Artikel: Favoriser la santé de l'apiculteur-trice
Autor: Jans, Stefan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Favoriser la santé de l'apiculteur-trice

**Stefan Jans, conseiller régional Suisse centrale,
Service sanitaire apicole (SSA), stefan.jans@apiservice.ch**

Pour que nos abeilles restent en bonne santé, il est important que nous, apicultrices et apiculteurs, restions également bien portants. Si quelques points sont respectés et scrupuleusement mis en œuvre, rien ne s'oppose à la poursuite de l'apiculture jusqu'à un âge avancé.

Dans l'édition de juin de ce magazine, il a déjà été fait mention de l'utilisation correcte des préparations apicoles. Le présent article porte principalement sur la prévention des troubles physiques pouvant résulter de diverses activités apicoles. Tous les apiculteurs-trices se réjouissent de pots de miel bien remplis. Mais avant que ce ne soit le cas, il faut souvent soulever et transporter de lourdes charges.

Organisation

En adéquation avec le thème « Organisation sur le rucher », une planification et une préparation adéquates pour une apiculture saine jouent un rôle essentiel. Une auto-analyse de l'année écoulée devrait permettre de planifier des améliorations pour l'année suivante. Concrètement, il faut se poser la question suivante : quels processus peuvent être rendus plus simples, plus efficaces ou plus faciles ?

Une possibilité consiste à réduire le poids du matériel apicole. L'optimisation des ruches doit être planifiée à long terme. Une option est, par exemple, d'utiliser des demi-hausses, des hausses à miel partitionnées verticalement ou des matériaux de ruche légers (par exemple, du polystyrène ou du bois léger tel que le Paulownia). Lors de l'achat de seaux à miel ou de nourriture, on peut opter pour des récipients plus petits afin de ménager le dos, par exemple des seaux à miel de 12,5 kg au lieu de 20 kg ou du sirop dans des bidons de 10 kg au lieu de 20 kg.

Cependant, le choix de l'emplacement et l'accès approprié au rucher constituent la base d'un travail aisé avec les abeilles qui ménage aussi physiquement l'apiculteur-trice. Le chemin d'accès devrait être aussi court que possible et le matériel nécessaire à portée de main. Une boîte à outils légère contenant les ustensiles les plus importants pour le soin des abeilles peut aussi s'avérer très utile.

Une grande partie du matériel peut être préparée durant l'hiver pour être à disposition la saison suivante. En outre, s'il y a suffisamment de matériel de réserve disponible et qu'il est optimisé en permanence, il est possible d'éviter ou du moins de réduire le stress durant l'année apicole. Lorsque nous sommes pressés et stressés, nous commettons plus rapidement des erreurs inutiles ou agissons de manière irréfléchie : vite soulever une hausse avec le dos tordu ou placer à la hâte une ruche, les jambes raides et le dos courbé, dans l'herbe plutôt que sur la surface de dépose à hauteur de travail. Pratiquer une apiculture saine prend peut-être un peu plus de temps mais nous procure aussi du plaisir plus longtemps.

Nous devrions également nous demander de combien de temps nous disposons pour pratiquer l'apiculture et de combien de colonies nous pouvons nous occuper pendant ce laps de temps sans nous surmener. Disposer de suffisamment de temps pour les abeilles nous permet de travailler de manière plus réfléchie et sans stress. Beaucoup de stress peut être évité si une aide est organisée à temps.



Utilisation d'une charrette pour ruches

Un coup de main est également nécessaire si l'apiculteur-trice est inopinément absent-e pour une longue période. Certaines associations apicoles suisses ont donc convenu avec leurs membres d'une « assistance mutuelle en cas d'urgence » (parfois même par écrit). De cette manière, une aide peut être apportée rapidement dans une situation malencontreuse. Les ruchers ne sont pas soudainement laissés sans surveillance pendant des mois, les abeilles bénéficient de soins et les personnes concernées peuvent récupérer et se rétablir.

Aides techniques

Pour rester en bonne santé, il existe de nombreuses aides techniques devenues indispensables au quotidien dans la vie professionnelle. Le fait est que l'acquisition d'un appareil, même coûteux, est rapidement rentabilisée si elle permet de compenser l'absence momentanée ou prolongée d'une force de travail. L'apiculture étant un loisir ou offrant un petit revenu accessoire pour la plupart des gens, on accorde souvent moins d'attention à la sécurité au travail et à l'ergonomie, ce qui fait que l'on renonce à l'achat d'aides techniques appropriées.

Ci-après, une liste non exhaustive d'aides techniques potentielles permettant d'alléger le travail physique de l'apiculteur-trice :

- Diable, éventuellement avec moteur et dispositif de levage pour ruches
- Charrette pour le transport de hausses à miel
- Utilisation d'un chariot plate-forme
- Aides au transport de ruches, à porter à deux ou sur roues
- Apiculture permettant d'utiliser un chariot élévateur et/ou un chariot à palettes
- Support de hausses et servante de cadres pour travailler à hauteur ergonomique
- Grue de chargement sur remorque ou voiture pour le transport de ruches
- Chariot porte-palan (avec chemin de roulement à commande manuelle) au sein du rucher pavillon pour le levage de hausses

- Plateau de levage réglable en hauteur
- Echelle sûre et stable pour capturer des essaims
- Perche télescopique avec sac à essaims pour capturer des essaims

Conception ergonomique du lieu de travail

La conception ergonomique d'un rucher ou d'un entrepôt et la disposition judicieuse des ruches sur le rucher

réduisent les contraintes sur le corps humain. Ainsi, les ruches du rucher-pavillon devraient idéalement être disposées en ligne à hauteur de travail et il devrait y avoir suffisamment de surface à hauteur de table pour y déposer des objets. Il est en outre aussi judicieux que le mobilier ainsi que le sol soient faciles à nettoyer et qu'il y ait suffisamment d'espace de rangement. Le matériel ou les outils n'ayant pas été utilisés depuis deux ou trois ans peuvent éventuellement être donnés, vendus ou jetés.

Sur un rucher avec des ruches à l'air libre, il convient de veiller à la disposition des ruches divisibles. Ainsi une disposition par paire avec corps de ruche à hauteur de travail est-elle judicieuse non seulement pour réduire le risque de dérive mais aussi pour pouvoir travailler aisément sur les colonies de différents côtés. Entre les ruches, comme on peut le voir sur la photo (page suivante), il y a suffisamment de surfaces disponibles pour hausses, couvercles et outils.

Un environnement exempt de seuils et de risques de trébuchement favorise la sécurité au travail. De plus, cela permet de déplacer sur roulettes le matériel se trouvant dans le rucher, le dépôt ou le local d'extraction. « Pourquoi porter ce qui peut rouler ? » et « Portez futé ! » sont des slogans bien connus de la Suva (Caisse suisse d'assurance en cas d'accidents).



Montage d'une grue à ruches sur un Haflinger

Photo © apiservice

Recommandations de la Suva

Age	Hommes	Femmes
14–16 ans	15 kg	11 kg
16–18 ans	19 kg	12 kg
18–20 ans	23 kg	14 kg
20–35 ans	25 kg	15 kg
35–50 ans	21 kg	13 kg
plus de 50 ans	16 kg	10 kg

Tableau 1
Limites indicatives selon le sexe et l'âge.

La Suva recommande différentes charges maximales à soulever selon l'âge et le sexe.

(Source : © Suva, brochure « Soulever et porter correctement une charge » – voir code QR)

D'autres informations détaillées sur le site www.suva.ch ou dans la brochure « Soulever et porter correctement une charge ».

Tiques

Certains promeneurs éventuellement craignent à tort mes abeilles lorsqu'ils me voient en train de m'en occuper. Car sur l'un de mes quatre ruchers, je fourre le bas de mon pantalon dans mes chaussettes. Ce n'est pas pour me protéger de mes abeilles mais des tiques. Malgré cela, j'ai en moyenne cinq à dix morsures de tiques par an. Le rucher en question est situé en bordure d'un chemin et à l'orée d'une forêt, l'habitat préféré des tiques.



Travailler depuis le côté et avec suffisamment de surface libre

Ces suceuses de sang peuvent transmettre des maladies telles que la borréliose et la méningo-encéphalite estivale précoce (MEVE), ce qui en fait un des animaux les plus dangereux de Suisse pour nous, les humains. Une tique ancrée dans la peau doit être retirée le plus rapidement possible et l'endroit de la morsure observé pendant 30 jours. Si une rougeur de la peau apparaît autour de l'ex-morsure, cela peut indiquer une borréliose et un médecin doit être consulté immédiatement.

Un médecin doit également être consulté si des symptômes de type grippal avec maux de tête et fièvre apparaissent 1 à 2 semaines après la morsure. Cela peut indiquer une MEVE. Il existe un vaccin efficace contre cette maladie, mais pas contre la borréliose. Etant donné qu'une morsure de tique est considérée comme un accident selon la jurisprudence, la Suva a élaboré la brochure d'information « Attention aux tiques ! », qui peut être consultée au moyen du code QR imprimé ci-dessous.

Codes QR brochures Suva



« Soulever et porter correctement une charge »



« Attention aux tiques ! »

Aide-mémoire 4.9. Choix de l'emplacement sur www.abeilles.ch/aidememoire